

### ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Joël BILLARD, Maire

MM, JUBERT, BORDES, LAMY, FRICHOT, LHOSTE, RAPP-LEROY Adjoints

MM, MOUTET, HUBERT-DIGER, JEANNE, FRICHOT, NORMAND, GOURGUECHON, HESLOUIN, DOUSSET, COCHELIN, CHERDEL, GUERIN, DURAND, DUFER, PETIT, GOUIN, MARTIN, POISSON

### ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Madame Sylvie GOUSSARD qui donne pouvoir à Madame Evelyne RAPP-LEROY

Monsieur Jean-Philippe GIRAUD qui donne pouvoir à Monsieur Eric JUBERT

Madame Evelyne DIETRICH qui donne pouvoir à Monsieur Guy MOUTET

Monsieur Fabien GILLET qui donne pouvoir à Monsieur Pascal LHOSTE

Monsieur Mathieu de PIBRAC qui donne pouvoir à Madame Dominique FRICHOT

La séance est ouverte à 20 heures 30

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Christian COCHELIN est élu secrétaire de séance.

À l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire indique qu'il faudra débattre et se prononcer sur les points suivants non-inscrits dans la convocation :

- Création de poste
- Ajout à la délibération n°2019-260 « Tarifs du budget de l'Assainissement - année 2020 »
- Lotissement de la Dîme Vente des parcelles ZN939-940-941-942-944-945 et 989
- Annulation de la délibération n°2016-164
- Acquisition des parcelles AC 65-72 rue des Écoles
- Signature des actes de cession établis par actes administratifs, désignation de l'adjoint en charge de la signature
- Opération « Attractivité Loisirs, Commerce et Artisanat » - bon de réduction

Il est donné lecture de courriers de remerciements :

- Du Club Kiwanis Dunois pour l'organisation, en mars dernier, de vente de Fleurs Primevère au profit de la recherche contre le cancer des enfants
- Du conseil local FCPE de Bonneval pour le prêt de la salle omnisports pour la distribution des fournitures scolaires du collège

Le compte rendu de la séance du 18 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

### 1- DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE de désigner :

- SMAR : Monsieur Eric JUBERT, délégué titulaire et Monsieur Patrick JEANNE, délégué suppléant ;
- Conseil de surveillance d'Henri Ey : Monsieur Alain HESLOUIN

- Eure-et-Loir Ingénierie : Monsieur Eric JUBERT, délégué titulaire et Monsieur Patrick GOURGUECHON, délégué suppléant

## 2- RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs.

## 3- VERSEMENT D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE DANS LE CADRE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE DÉCLARÉ POUR FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE la possibilité du versement de cette prime.

## 4- FIXATION DES TARIFS BATEAUX - SAISON 2021

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE de fixer comme suit les tarifs des bateaux pour la saison 2021 :

	HT	TVA 20 %	TTC
<i><b>Tarifs individuels bateaux</b></i>			
Circuit « Petite Venise de Beauce » (1/2 heure)	14,17€	2,83 €	17,00 €
Circuit « Au fil du Loir » (1 heure)	23,33 €	4,67 €	28,00 €
Circuit « Bonneval, lumières au fil de l'eau » semi-nocturne	18,33	3,67 €	22,00 €
<i><b>Tarifs groupes (à partir de 20) / personne</b></i>			
Circuit « Petite Venise de Beauce » (1/2 heure) - semaine & week-end			
Enfant - (1 à 6 ans)	2,08 €	0,42 €	2,50 €
Adulte	2,50€	0,50 €	3,00 €
Circuit « Au fil du Loir » (1 heure) - semaine			
Enfant - (1 à 6 ans)	2,92 €	0,58 €	3,50 €
Adulte	4,17 €	0,83 €	5,00 €
Circuit « Au fil du Loir » (1 heure) - week-end			
Enfant - (1 à 6 ans)	3,75 €	0,75 €	4,50 €
Adulte	4,17 €	0,83 €	5,00 €
Circuit « Bonneval, lumières au fil de l'eau » semi-nocturne	3,75 €	0,75 €	4,50 €
<i><b>Tarifs ComCom / COS</b></i>			
Centre Enfance (1/2 heure)	0,83 €	0,17 €	1,00 €
Centre Enfance (1 heure)	1,67 €	0,33 €	2,00 €
Personnel Mairie / ComCom (1 heure)	16,67 €	3,33 €	20,00 €
<i><b>Partenariats (circuit 1 heure)</b></i>			
Pass découverte Pays Dunois	19,17 €	3,83 €	23,00 €
Pass Time	19,17 €	3,83 €	23,00 €

Chartres Pass	19,17 €	3,83 €	23,00 €
CE	19,17 €	3,83 €	23,00 €
Visite de ville commentée	5,00 €	1,00 €	6,00 €
<b><i>Partenariats (par personne)</i></b>			
Détente Sud Eure-et-Loir - Grottes du Foulon	4,17 €	0,83 €	5,00 €

HT	TVA 20 %	TTC
----	----------	-----

### ***BOUTIQUE***

Livre « drôles d'histoires en pays Bonnevalais »			
Prix de vente	8,33 €	1,67 €	10,00 €
Reversé sur le budget SPIC bateaux	3,33 €	0,67 €	4,00 €
<b>Total</b>			14,00 €
Livre Aquarelle « Bonneval Petite Venise de Beauce » de Patrick Souday			
Verres (carton de 6)	16,67 €	3,33 €	20,00 €
Le duo	5,00 €	1,00 €	6,00 €
Cartes postales aquarelles de Patrick Souday	0,83 €	0,17 €	1,00 €
DVD	0,83 €	0,17 €	1,00 €
Chapeau de paille	5,00 €	1,00 €	6,00 €
Guide du routard	4,08 €	0,82 €	4,90 €
DVD « Bonneval, une contrée au pays des secrets »	8,33 €	1,67 €	10,00 €

### **5- MAÎTRISE D'ŒUVRE « AMÉNAGEMENT RUE DE LA CÔTE D'OR »**

Le Conseil, à l'unanimité, et suivant l'avis de la commission d'attribution des marchés qui s'est réunie le 1<sup>er</sup> juillet 2020, DÉCIDE de retenir l'offre de la société DIF CONCEPTION sise 5 rue de Thivars, Villemain, à DAMMARIÉ (28360) pour un montant de 4 800,00 € HT, AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents y afférents.

### **6- ACQUISITION VÉHICULE SERVICE MANUTENTION**

Le Conseil, à l'unanimité, et suivant l'avis de la commission d'attribution des marchés qui s'est réunie le 1<sup>er</sup> juillet 2020, DÉCIDE de retenir l'offre de DYNATECH pour un montant de 16 000.00 € HT pour l'acquisition du véhicule et environ 413.76 € HT de frais annexes (carte grise), AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents y afférents

### **7- INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BONNEVALAIS**

Néant

## POINTS NON-INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR INITIAL

### 8- CRÉATION DE POSTE

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE de créer un poste d'Atsem Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet en intégration directe.

### 9- AJOUT À LA DÉLIBÉRATION N°2019-260 « TARIFS BUDGET ASSAINISSEMENT - ANNÉE 2020 »

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE de modifier et d'ajouter une ligne de tarifs à l'assainissement pour l'année 2020, comme suit :

Abonnement :

Ville	2,00 euros HT/semestre
Aqualter	selon révision

Redevance assainissement, le m<sup>3</sup> :

Ville	1,80 euros HT
À l'Océanide	0,50 euros HT
Aqualter	révision annuelle DSP

Tarif double taxe pour non raccordement  
au réseau à la charge du propriétaire 3,60 euros HT

### 10- LOTISSEMENT DE LA DÎME - VENTE DE PARCELLES ZN939-940-941-942-944-945 & 989

Le Conseil, à l'unanimité, APPROUVE la cession à Sologne et Loire Habitat des parcelles ZN 939-940-941-942-944-945 et 989 sises lotissement de la Dîme à BONNEVAL (28800), en terrain à bâtir pour une surface totale d'environ 4 448 m<sup>2</sup> au prix de 120 000 € HT soit 144 000 € TTC, frais à la charge de l'acquéreur, AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte authentique en l'étude de Maître LHUILLERY-TESSIER, notaire à Bonneval.

### 11- ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2016-164 DU 8 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE, l'acquéreur n'ayant pas finalisé son projet et n'ayant eu aucun règlement, d'annuler la délibération n°2016-164 du 8 septembre 2016.

### 12- ACQUISITION DE PARCELLES AC 65-72 - RUE DES ÉCOLES

Le Conseil, à l'unanimité, APPROUVE l'acquisition, par voie de préemption des biens situé à BONNEVAL, 15 D et 15 K rue des Écoles, cadastrés respectivement AC 65 et AC 72, d'une superficie de 22 m<sup>2</sup> et 19 m<sup>2</sup>, appartenant à Madame RATEL Agnès, Monsieur RATEL Hervé, Madame HARDY Marie-Louise, Monsieur HUARD Martial, Monsieur HUARD Gervais, Madame JUMEAU Eveline, Madame ACCAULT Annick et Monsieur HUARD Bertrand. Pour un montant de 15 000.00 € et 3 000.00 € de frais de commission.

AUTORISE Monsieur le Maire à recevoir et authentifier l'acte de cession.

### 13- SIGNATURE DES ACTES DE CESSION ÉTABLIS PAR ACTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à recevoir et authentifier l'acte d'acquisition des parcelles AC 65 et AC 72 sises respectivement 15 D et 15 K rue des Écoles à BONNEVAL (28800).

DÉSIGNE Monsieur Eric JUBERT, 1<sup>er</sup> adjoint, pour procéder à la signature de cet acte. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric JUBERT, la représentation de la commune sera assurée par Madame Danielle BORDES, deuxième adjointe, et en leurs absences ou empêchements simultanés par Monsieur Jean-Michel LAMY, troisième adjoint.

#### 14- OPÉRATION « ATTRACTIVITÉS LOISIRS, COMMERCE & ARTISANAT » - BON DE RÉDUCTION

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE, afin de dynamiser l'attractivité touristique locale et d'en faire bénéficier les commerces et artisans de Bonneval ayant souffert économiquement pendant le confinement, de mettre en place une opération « Attractivité Loisirs, Commerce et Artisanat ».

Après signature des différents documents, la séance est levée à 21H06

Vu par nous, Monsieur Joël BILLARD, Maire de Bonneval, pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux dispositions de l'article 21 21 25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,  
Joël BILLARD

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Joël BILLARD'. Below the signature is a circular official seal. The seal features a central emblem with a crown and a shield, surrounded by a wreath. The text 'MUNICIPALITÉ DE BONNEVAL' is written around the top inner edge of the seal, and '(Eure-et-Loir)' is written at the bottom.